## Violence fondée sur le sexe (VFS) à l'égard des Autochtones au Canada: un apercu

Plusieurs femmes, filles et personnes 2ELGBTQQIA+1 autochtones subissent de plus grands taux de VFS. L'héritage du colonialisme, le traumatisme historique, la transmission intergénérationnelle de la violence et le racisme envers les Autochtones peuvent exacerber la violence à l'égard des peuples autochtones.

## Violence sexuelle

Les femmes autochtones sont beaucoup plus susceptibles que les femmes non autochtones d'avoir subi une agression sexuelle à partir de l'âge de 15 ans.<sup>2</sup>





des femmes autochtones<sup>3</sup>

des femmes non autochtones



En 2018, les taux d'agression sexuelle au cours des 12 mois précédents envers les femmes autochtones étaient plus de trois fois plus élevés que ceux des femmes non autochtones.4

## Violence entre partenaires intimes



des femmes autochtones



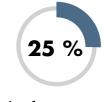
des femmes non autochtones

Les femmes autochtones sont beaucoup plus susceptibles que les femmes non autochtones d'avoir subi de la violence commise par un partenaire intime<sup>5</sup> à partir de l'âge de 15 ans.

Une proportion beaucoup plus grande de femmes autochtones que de femmes non autochtones ont subi de la violence physique ou sexuelle commise par un partenaire intime à partir de l'âge de 15 ans.



des femmes autochtones



des femmes non autochtones

En 2018,

des femmes autochtones ont dit qu'elles avaient subi de la violence commise par un partenaire intime au cours des 12 mois précédents.

Les femmes autochtones représentent environ 5 % de l'ensemble des femmes au Canada, mais

de toutes les femmes tuées par un partenaire intime entre 2014 et 2019°.



En raison des formes de discrimination et d'inégalité qui se recoupent, certains groupes de femmes autochtones sont encore plus à risque de subir de la VFS.

> Violence entre partenaires intimes à partir de l'âge de 15 ans chez les groupes de femmes autochtones



Femmes en situation de handicap



pas en situation de handicap



aux communautés LGBTQ28



n'appartiennent pas aux communautés



les groupes d'âge

Sources: À moins d'indication contraire, toutes les données proviennent de <u>l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP), 2018</u>. Certaines données sur l'ESEPP proviennent de compilations statistiques sur mesure qui ne sont pas accessibles en ligne.

Femmes âgées de 25 à 34 ans

1 Les personnes bispirituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queer, en questionnement, intersexes et asexuelles plus. 2 Toules les expériences de violence présentées dans la présente infographie ont été rapportées par les personnes sondées, sauf les données sur les homicides.

3 Certaines données fondées sur les distinctions sont disponibles, mais elles ne sont pas exhaustives et doivent être interprétées avec discernement. D'autres recherches sont nécessaires afin de bien comprendre les expériences fondées sur les distinctions. La collecte de données devrait être menée par des chercheuses et chercheurs autochtones et être adaptée sur le plan culturel. 4 Toutes les références aux 12 mois précédents font allusion aux 12 mois qui ont précédé la participation de la personne sondée à l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (l'ESEPP). Les données ont été amassées entre avril et décembre 2018. 5 La violence entre partenaires intimes comprend la violence psychologique, physique ou sexuelle, ou l'exploitation financière.

7 Toutes les personnes inclues dans les statistiques suivantes ont indiqué leur genre comme étant féminin.

8 Il s'agit du terme utilisé par Statistique Canada pour l'analyse et la présentation des données de l'ESEPP, et il fait référence aux « personnes qui ont déclaré être lesbiennes, gaies ou bisex-uelles ou avoir une orientation sexuelle autre que l'hétérosexualité. Comprend également les personnes répondantes dont le sexe à la naissance ne correspondait pas à leur genre (c.-à-d. qu'elles et ils sont transgenres). »

Cette infographie a été préparée par Femmes et Égalité des genres Canada dans le cadre du plan de travail de l'équipe de travail fédérale-provinciale-territoriale sur la violence fondée sur le sexe et l'accès à la justice 2021-2023. Elle a été communiquée aux ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de la condition féminine en décembre 2021.